Image not found or type unknown

Un petit commerce de. 15 m2 à mettre aux normes handicapés

Par **Deperetti josyane**, le **28/12/2016** à **19:27**

Bonjour,
J'exploite un petit commerce de presse qui me permet juste de vivre.
Selon la loi ce petit commerce doit être mis aux normes handicapés.
À qui ces frais incombent ils ? Au propriétaire des murs ou au locataire ? Cela m'obliegerait à faire des frais que je suis incapable de supporter ou de faire un emprunt de 5000€ que j'aurai trop de mal à rembourser, je donne déjà 1000€/mois pour rembourser le prêt fait pour exploiter ce fond de commerce.
Merci d'avance de votre réponse.
Cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés